



Offre d'emploi

Chargé.e de mission SAGE et actions de bassin versant

Présentation de la structure

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) est une structure publique porteuse d'actions en faveur de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité sur son territoire de compétences. La rivière Elorn est classée « site Natura 2000 » et compte notamment plusieurs espèces d'intérêt communautaire. Le SBE est également propriétaire et gestionnaire du barrage du Drennec, ouvrage permettant le soutien d'étiage de la rivière et la sécurisation d'approvisionnement en eau de près de 300 000 habitants. Le SBE est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Elorn et collabore à l'élaboration du futur contrat de la rade de Brest. L'équipe du SBE est actuellement composée de 11 personnes.

Le bassin versant du SAGE de l'Elorn couvre une superficie de 726 km² et comprend 42 communes réparties en 2 communautés de communes (Pays de Landerneau-Daoulas et Pays de Landivisiau) et une métropole (Brest métropole). Le territoire du SAGE de l'Elorn correspond à l'organisation territoriale de l'alimentation en eau potable de la population locale, ainsi qu'au territoire des communes et collectivités adhérentes au Syndicat.

Sous la responsabilité de la directrice du syndicat, le ou la chargé.e de mission SAGE et actions de bassin versant devra : (i) animer et coordonner le SAGE et les activités de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de l'Elorn, et (ii) participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques, dans le cadre de la politique d'intervention du SBE et du SAGE. A ce titre, il ou elle sera l'interlocuteur technique privilégié des agents du SBE mais aussi des interlocuteurs extérieurs.

Missions principales du poste

Mise en œuvre opérationnelle du SAGE Elorn

- › Pilotage de la programmation du SAGE, de sa mise en œuvre, de son suivi et de sa révision ;
- › Elaboration et suivi des indicateurs de suivi du SAGE (incluant un suivi des actions) ;
- › Elaboration du tableau de bord du SAGE et du bilan annuel, mise à jour et suivi ;
- › Vérification de la mise en compatibilité des documents de planification avec le SAGE ;
- › Analyse du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne pour une mise en cohérence avec le SAGE, avec mise en œuvre de la révision du SAGE, le cas échéant ;
- › Analyse et rédaction des avis techniques sur les dossiers d'autorisation environnementale, contrats, documents d'urbanisme, etc. ;
- › Appui à l'animation du volet quantitatif.

Communication et sensibilisation

- › Animation de la concertation entre les acteurs du territoire ;
- › Promotion des actions relatives au SAGE, communication sur sa programmation et son état d'avancement (SAGE numérique, observatoire du SAGE, etc.) ;
- › Planification et création de supports de communication divers (lettre d'information, rapport d'activité, guide technique, etc.) en cohérence avec les autres supports de communication du Syndicat ;
- › Préparation et animation de journées de sensibilisation à destination du grand public, de scolaires, et de journées techniques.

Organisation et planification

- › Appui administratif et technique des activités de la Commission locale de l'eau : préparation, organisation et animation des réunions de la CLE, rédaction et diffusion de compte-rendu, mission de conseil de la CLE ;
- › Préparation et suivi des études prescrites par la CLE ;
- › Veille continue sur les évolutions environnementales, réglementaires, techniques, etc. ;
- › Recherche et réponse à des appels à projets favorisant la mise en place d'actions nouvelles, innovantes ou expérimentales sur le territoire ;
- › Mise en place et suivi des actions à l'échelle du bassin versant ;
- › Rédaction des marchés, suivi des procédures administratives ;
- › Planification financière, en lien avec la directrice et la responsable administrative et financière, de la programmation N+1 des actions à mettre en œuvre dans le cadre du SAGE, et réalisation des demandes de subventions, le cas échéant.

Compétences requises

Savoir :

- Connaissance de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale ;
- Connaissance des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de l'aménagement liés à l'eau et à la biodiversité sur un bassin versant ;
- Capacité d'expertise et de synthèse des dossiers, connaissance des aspects scientifiques, techniques et réglementaires en matière d'environnement.

Savoir-faire :

- Aptitude à la coordination d'actions ;
- Capacité d'appropriation des problématiques et d'analyse ;
- Capacité à conduire des projets multi-acteurs, à animer des réunions, à s'exprimer en public, à la concertation et au dialogue ;
- Goût et capacité d'apprentissage (acquisition de nouvelles compétences, notamment) ;
- Maîtrise des techniques de recherche documentaire ;
- Excellente expression écrite et orale, maîtrise des outils informatiques, bureautiques et SIG.

Savoir-être :

- Excellent relationnel et capacité d'adaptation à l'interlocuteur, compétences pédagogiques et de médiation ;

- Aptitude forte au travail en équipe et esprit d'initiative ;
- Rigueur et sens de l'organisation, gestion des priorités, respect des délais impartis ;
- Humilité, capacité à prendre du recul, objectivité.

Formation et diplôme souhaités :

Diplôme souhaité de niveau Bac +3 à Bac + 5 dans le domaine de l'environnement.

Expérience dans le domaine de la gestion de l'eau par bassin versant appréciée, idéalement sur un poste similaire. Compétences techniques indispensables.

Permis B obligatoire.

Conditions et modalités d'exercice

Type de contrat : Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels (CDD de trois ans renouvelable), en catégorie A (ingénieur territorial) ou B (technicien territorial).

Prise de poste : dès que possible.

Lieu de travail : Ecopôle, Guern ar Piquet – 29460 Daoulas.

Temps de travail de 39 heures par semaine (22 jours de RTT). L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics ...) ou en-dehors des jours et heures d'ouverture de l'établissement (ponctuellement).

Avantages salariaux : tickets restaurant, CNAS.

Dépôt des candidatures

Date limite de candidature : 13/11/2022. **Entretiens** prévus le 22 novembre 2022.

Curriculum vitae, lettre de motivation et copie du dernier diplôme à adresser à :

Monsieur le Président du Syndicat de Bassin de l'Elorn

Ecopôle Guern ar Piquet, 29460 Daoulas

Envoi par courrier ou par mail à **Alexandra Uguen** (prenom.nom@bassin-elorn.fr)

Personne à contacter pour plus de renseignements : Alexandra UGUEN - 02 22 90 00 86